



Le présent document est un document de travail. Il ne constitue pas un avis juridique. Il est destiné à être complété par les professionnels de la filière agricole. Il ne constitue pas un avis juridique. Il est destiné à être complété par les professionnels de la filière agricole. Il ne constitue pas un avis juridique. Il est destiné à être complété par les professionnels de la filière agricole.

Oui à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) reconduite pour 2021, mais avec quels moyens la verser ?

29 mars 2021

Le gouvernement annonce que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa), dite « prime Macron », sera reconduite pour 2021. Si Adédom est, sur le principe, tout à fait...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://agabc.asso.fr/actu-adedom/oui-la-prime-exceptionnelle-de-pouvoir-dachat-pepa-reconduite-pour-2021-mais-avec-quels>

Liens

[1] <https://agabc.asso.fr/actu-adedom/oui-la-prime-exceptionnelle-de-pouvoir-dachat-pepa-reconduite-pour-2021-mais-avec-quels>